# Programme de développement économique du Québec (PDEQ)

## Promouvoir votre région

Ce programme contribue au soutien à l'entrepreneuriat, à la performance des entreprises, à la mobilisation des régions et à l'investissement dans les régions tout en soutenant, de façon ponctuelle, l'activité économique des collectivités du Québec pour stabiliser ou renforcer leur économie.

### Admissibilité

Clientèle admissible

- Organismes à but non lucratif
- Organisations vouées à l'attraction d'organisations internationales et d'investissements étrangers
- Associations, organisations ou institutions vouées à la promotion de la région et de ses atouts
- Municipalités et municipalités régionales de comté (MRC)
- Regroupements d'entreprises

### Types d'activités

- Mise en œuvre d'une stratégie de marketing
- Recrutement de ressources spécialisées
- Démarchage et recherche de financement
- Maillage et réseautage
- Développement de stratégies

*Ces activités sont au cœur des priorités d'intervention de l'Agence dans votre région.*

### Exemples de projets

- Soutenir les activités d'un organisme qui vise à attirer des investissements étrangers en vue de renforcer l'attractivité économique et le rayonnement international d'une ville.
- Soutenir la mise en œuvre d'un plan de commercialisation de produits touristiques issus de cinq régions sur les marchés hors-Québec.
- Aider une région à se doter d'une image de marque forte par la mise en œuvre d'une stratégie de commercialisation sur les marchés hors-Québec.

### Aide financière

Coûts admissibles

Tous les coûts directement liés au projet, jugés raisonnables et essentiels pour assurer sa réalisation. Dans certains cas, des restrictions peuvent s'appliquer.

Coûts non admissibles

- le refinancement d'une dette existante
- les dépenses d'amortissement
- les dépenses liées à l'achalandage

Taux d'aide

- Généralement, jusqu'à 50 % des coûts admissibles pour une PME et jusqu'à 90 % des coûts admissibles pour un OBNL

Types d'aide

- Contribution remboursable
- Contribution non remboursable

## Principaux critères d'analyse

L'analyse d'un projet se fait en fonction de critères précis, notamment :

- les résultats attendus de votre projet
- la viabilité de votre entreprise ou de votre organisme
- votre capacité de gestion technique et financière
- la contribution de partenaires en ressources financières ou en services professionnels
- le niveau de risque couru
- la disponibilité des fonds de l'Agence

**Pour en connaître davantage sur les critères d'analyse d'une demande d'aide financière, consultez le guide de présentation d'un projet sur notre site Web :** www.dec-ced.gc.ca

## Possibilités de financement

Pour votre entreprise

- créer ou démarrer une entreprise
- planifier la relève d'une entreprise
- améliorer la productivité d'une entreprise
- innover, adopter une technologie ou assurer un transfert technologique
- commercialiser ou exporter
- structurer un réseau

Pour votre région

- élaborer une stratégie de développement
- doter votre région d'un équipement collectif économique

## Pour en savoir plus

sur les critères d'admissibilité pour votre projet, les priorités d'intervention dans votre région ou les étapes à suivre pour préparer une demande d'aide financière, communiquez avec un conseiller de notre bureau d'affaires :

[BUREAU D'AFFAIRES RÉGION]
[Adresse]
[Ville, Québec]
[Code postal]
[Téléphone]
[Fax]
[Courriel]

N° de cat. Iu90-4/39-2015E-PDF ISBN : 978-0-660-03005-0 2015-07-16